

15-03-23

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Une séance ordinaire du conseil des commissaires devait être légalement tenu à la salle B-301 de l'école du Mistral à Mont-Joli, le lundi 23 mars 2015 à 19 h 30, sous la présidence de M. Gaston Rioux.

En raison des conditions climatiques, la séance a dû être annulée.

Tous les membres du conseil des commissaires seront donc convoqués à une séance extraordinaire qui aura lieu le lundi 30 mars 2015 à 19 h 30, à la salle B-301 de l'école du Mistral, 254, avenue Ross à Mont-Joli.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

